Le coworking en entreprise, nouveau mode de management ?

Selon Cadremploi, un salarié heureux serait deux fois moins malade, six fois moins absent, et 55% plus innovant ! **D’où l’importance pour les DRH de se préoccuper du bien-être au travail de ses salariés**.

**Team building, coworking ou entreprise libérée**, les sociétés optent pour un mode de management innovant pour plus de performance.

Coup de projecteur sur le coworking en entreprise, phénomène qui ne cesse de grandir.

Le coworking, qu’est-ce que c’est ?

Les lieux de coworking, ces **espaces de travail collaboratifs aménagés dans des open-spaces attirent un grand nombre de freelances, salariés en télétravail et jeunes entrepreneurs**.

Ces travailleurs ont tous des projets, des personnalités et des ambitions différentes mais ils sont motivés par les mêmes raisons à intégrer ces lieux : la création d’un **réseau solide**et **le développement des compétences** grâce aux rencontres**.**

Les abonnés de ces espaces ont la chance de faire grandir leur projet et leurs idées par l’échange. Ces **espaces de travail collaboratifs** placent la discussion et la transmission d’expérience au cœur du phénomène.

Le coworking pour plus d’agilité en entreprise

**Certains dirigeants décident d’intégrer le coworking en entreprise** pour développer de nouvelles pratiques de travail collaboratives et créer plus d’intelligence collective.

Intégrer des modes de management innovants et collaboratifs favorise la fidélisation des talents et l’agilité en entreprise. Cette logique renforce donc le capital humain. Une raison attrayante pour le mettre en œuvre dès à présent.

Plusieurs sociétés ont sauté le pas et ont créé leurs propres espaces de coworking en entreprise. Parmi eux, [**IBM**](http://www.capital.fr/carriere-management/actualites/le-coworking-une-nouvelle-facon-de-travailler-718476) et ses satellites en région parisienne, **Accenture France** et son espace de coworking intégré au siège, et la [**SNCF**](http://www.lesechos.fr/21/12/2012/LesEchos/21339-158-ECH_la-sncf-innove-entre-teletravail-et-coworking.htm) qui a créé des bureaux dans quelques gares permettant aux cadres de se connecter plusieurs fois par semaine.

Le travail collaboratif, au cœur des préoccupations des DRH

Les bureaux de Trivago en Allemagne

Pourquoi **créer du lien social en entreprise** ?

Tout d’abord, pour rendre l’entreprise agile par le développement de son **intelligence collective**. Pour cela, le DRH doit définir des objectifs collectifs. Le lien social créé les échanges qui permettent aux  salariés de prendre conscience de ces objectifs collectifs et du projet d’entreprise. Cela a un impact direct sur l’implication et la motivation des collaborateurs.

La deuxième raison de créer du lien social est de **fidéliser les talents**. Mettre en place une politique favorisant le bien-être des salariés créé une ambiance favorisant le lien social. Par exemple, l’entreprise [Trivago](http://blogs.lentreprise.com/deco-bureau/2014/05/05/les-bureaux-atypiques-de-trivago-en-allemagne/) a aménagé des espaces propices à l’échange entre les collaborateurs : salle de babyfoot, espaces de réunion chaleureux et colorés, cuisine où la nourriture est gratuite et à volonté.

Le coworking en entreprise, vers un espace de formation interne ?

Selon Jack Welch, ancien CEO de General Electric, « la capacité à apprendre continuellement est l’ultime avantage concurrentiel ».

Le fait que les universités prestigieuses, tel que le [H4](http://www.deskmag.com/fr/les-espaces-de-coworking-sont-ils-les-salles-de-classes-du-futur) en Caroline du Nord ouvre des espaces de coworking pour leurs étudiants, montre qu’il est un réel outil d’apprentissage permanent. On peut alors présager que le coworking en entreprise va séduire de plus en plus de dirigeants d’entreprises.